

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 11 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 R1 Désignation des représentants du Conseil de Paris au sein du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 janvier 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris au sein du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Conseil d'Administration) :

- M. Rémi FERAUD, en remplacement de M. Bruno JULLIARD, démissionnaire, désigné lors de la séance des 19 et 20 mai 2014

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO